

## **Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce 11 avril de l'an DEUX MILLE ONZE à 19h30 à laquelle étaient présents, le maire Monsieur Jean Marie Lafrance, les conseillers suivants :

Messieurs Jean-Paul Rioux, Robert Forest, Alain Théberge Gaston Rioux et Mesdames Carmen Nicole, Nancy Lafond, formant quorum.

Était également présente à cette séance, madame Danielle Ouellet, D.G. et secrétaire trésorière. Assistaient environ 20 citoyens.

### **Ordre du jour / séance ordinaire du 11 avril 2011**

1. Ouverture de la séance / Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal du 14 mars 2011.
3. Adoption des déboursés du mois.
4. Résolutions, s'il y a lieu & autres demandes.
5. Dépôt du rapport financier 2010.
6. Résolution MTQ/ reddition de comptes année 2010.
7. Pacte rural – enseignes de Bienvenue – autorisation de signature.
8. Inscription à CliQ-Sécur-Entreprises.
9. Varia. 10. Question du public. 11. Ajournement de la séance au 13 avril 2011 à 19h00.

Le maire souhaite la bienvenue à tous.

- Résolution 04.2011.35 1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
Il est proposé par madame Carmen Nicole et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour. L'item varia demeure ouvert.
- Résolution 04.2011.36 2. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 MARS 2011**  
Chacun des membres du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance du conseil tenue le 14 mars 2011 au moins 5 jours avant la présente séance, la D.G. et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture. Il est proposé par monsieur Jean-Paul Rioux et il est résolu unanimement que les conseillers présents approuvent ce procès-verbal tel que rédigé.
- Résolution 04.2011.37 3. **PRÉSENTATION ET ADOPTION DES C/P DU MOIS**  
Les comptes s'élèvent à 50 429,93 \$. Chèques partant de 25564 à 25605 (Certificat de disponibilité de crédits n° 04-2011). Les prélèvements automatiques (46 638,69 \$), cinq placements de 50 000 \$ en certificats de dépôt à terme (250 000,00 \$) et un placement dans un certificat de dépôt à terme pour les revenus « Carrières&Sablières » (189 822,95 \$). Tout cela totalise 486 416,64 \$ de mouvement dans le compte bancaire. Les autres factures sont de l'ordre de 7113,91 \$. Il est proposé par monsieur Alain Théberge et il est résolu unanimement que les conseillers présents approuvent les paiements des comptes apparaissant sur la liste dressée par la D.G. et secrétaire-trésorière. Les fonds sont disponibles au budget pour ces dépenses. Monsieur Jean-Paul Rioux demande d'obtenir le suivi sur les soldes restant sur les règlements d'emprunt lors des séances du conseil.
- Résolution 04.2011.38 4. **RÉSOLUTIONS, S'IL Y A LIEU & AUTRES DEMANDES**  
**Aide à la Fondation du RSSS des Basques / Tournoi de golf annuel / 2011**  
Il est proposé par madame Carmen Nicole et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges s'implique les activités de financement de la Fondation du RSSS des Basques en autorisant le maire à assister à la TABLE DES MAIRES ET MAIRESSE. Une réservation sera faite pour l'activité du 15 juin prochain.

- Résolution  
04.2011.39 Changement d'horaire/cueillette et enlèvement des ordures/secteur des grèves
- Attendu que Services Sanitaires A. Deschenes Inc demande de changer la journée de la cueillette et de l'enlèvement des ordures ménagères dans le secteur des grèves pour le mardi pendant la période du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre ;
- Attendu que les membres du conseil sont d'accord avec ce changement ;
- Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Jean-Paul Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges accepte le changement de la journée de la cueillette pour le mardi dans le secteur des grèves. Il est attendu que les frais d'avis de changement aux contribuables seront à la charge de Services Sanitaires A. Deschenes inc.
- Résolution  
04.2011.40 Pont « RIOU-LEBLOND »
- Considérant que JEAN RIOU et CATHERINE LEBLOND sont devenus les premiers seigneurs résidants de Trois-Pistoles et s'y installent en 1697;
- Considérant que dans l'acte d'échange du 15 mars 1696, JEAN RIOU cède à Charles Denys de Vitré une terre et une habitation en la paroisse de Saint-François (île d'Orléans) en la seigneurie Dargenteny en échange d'un fief ainsi décrit : « une terre de deux lieues de front, le long du fleuve Saint-Laurent, du côté sud, à prendre depuis la seigneurie de L'Isle-Verte en descendant le fleuve Saint-Laurent, la Rivière-Trois-Pistoles comprise et les îles qui se trouveront dans les 2 lieues de la concession même l'île aux Basques (...) »;
- Considérant que six générations de seigneurs RIOUX se succèdent à Trois-Pistoles entre 1697 et 1854, année de l'abolition du régime seigneurial : JEAN (1697-1710), NICOLAS (1710 – 1756), ÉTIENNE père (1756-1784), ÉTIENNE fils (1784-1805), JOSEPH (1805-1829) et ÉLOI (1829-1854);
- Considérant que la famille RIOUX est constamment présente dans la seigneurie de Trois-Pistoles, qu'elle a préservé un titre seigneurial sur près de deux siècles et que ceci représente un cas exceptionnel parmi les seigneurs de la vallée du Saint-Laurent;
- Considérant que JEAN RIOU et sa femme, CATHERINE LEBLOND, sont les ancêtres de tous les RIOUX d'Amérique;
- Considérant que, d'ici trois ans, dans le cadre du prolongement de l'Autoroute 20, de Cacouna vers l'est, un nouveau pont sera construit pour enjamber la Rivière des Trois-Pistoles, dans la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges;
- Considérant que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges a reçu trois résolutions, soit une de l'Association des familles Riou(x) d'Amérique inc., une autre de l'Association des familles Leblond Inc et la dernière de la Société d'histoire et de généalogie de Trois-Pistoles inc. appuyant cette démarche;
- Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Gaston Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges adresse une demande d'officialisation à la Commission de la toponymie du Québec pour que le futur pont enjambant la Rivière des Trois-Pistoles se nomme « Pont RIOU-LEBLOND » et avise le ministère des Transports du Québec de cette requête.
- Résolution  
04.2011.41 Ouverture des chemins de villégiature
- Attendu que nous avons reçu plusieurs demandes de contribuables à l'égard de l'ouverture à la circulation des véhicules sur les chemins de villégiature;
- Pour ce motif, il est proposé par monsieur Jean-Paul Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges commence à compter du 15 avril les opérations de déneigement afin de permettre que d'ici Pâques (24 avril) les chemins dans les secteurs de villégiature soient ouverts à la circulation. Il est attendu que les températures et le temps devront demeurer cléments afin de rendre le tout possible.

- Résolution Rendez-vous touristique 2011  
04.2011.42 Sur une proposition de monsieur Robert Forest, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité Notre-Dame-des-Neiges procède à l'inscription de madame Jacqueline Michaud au "Rendez-vous touristique 2011". Le coût est de 175.00 \$ pour participer aux deux journées d'activités préparées par Tourisme Bas-St-Laurent.
- Résolution Enseignes de "Bienvenue" aux limites des entrées est et ouest  
04.2011.43 Attendu que le conseil municipal est d'accord à l'installation de deux enseignes de « Bienvenue » dans les limites est et ouest (route 132) ;  
Attendu qu'une offre de prix a été déposée par « Les Enseignes Bélanger inc. » et qu'elle se détaille comme suit :  
Proposition A : 5 695 \$ chacune excluant les taxes  
Proposition B : 5 745 \$ chacune excluant les taxes  
Base de béton : deux enseignes = 680 \$ chacune excluant les taxes  
Installation : deux enseignes = 390 \$ chacune excluant les taxes  
Pour ces motifs, il est proposé par madame Carmen Nicole que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges accepte la proposition A pour la fabrication de deux (2) enseignes de « Bienvenue » ainsi que les prix proposés à l'égard des deux bases de béton et de deux installations tels que présenté dans l'offre datée du 11 février 2011 de « Les Enseignes Bélanger inc. ».
- Résolution Problème/égout pluvial/rue Jean-Nord  
04.2011.44 Il est proposé par monsieur Gaston Rioux et résolu unanimement par les conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges demande à monsieur Jean-Roch Rioux, contremaitre de soumettre des scénarios ainsi que les coûts visant à régler le problème de gel de l'égout pluvial dans le secteur de la rue Jean-Nord.
- Résolution Camion inter 1987 /contrat de vente de courtage  
04.2011.45 Il est proposé par monsieur Robert Forest et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Danielle Ouellet, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de vente de courtage avec Unifleet à l'égard du camion Inter 1987.
- Résolution Copie de sécurité informatique/plan de relève  
04.2011.46 Il est proposé par monsieur Gaston Rioux et il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges amorce les démarches concernant un plan de relève permettant d'effectuer des copies de sécurité des données informatiques à l'extérieur du bureau. L'achat d'équipement avoisine 500 \$.
- Résolution Aide 2011 aux Productions Théâtrales  
04.2011.47 Sur une proposition de monsieur Gaston Rioux, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges verse un montant de 1 000 \$ aux « Productions Théâtrales des Trois-Pistoles » pour tout ce qu'ils feront au Caveau-Théâtre cet été.
- Résolution Club « Bonne Humeur 50 ans et plus »  
04.2011.48 Il est proposé par monsieur Jean-Paul Rioux et il est résolu unanimement que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges émette un chèque de 100 \$ afin de souligner le 12 juin prochain le 40<sup>e</sup> anniversaire du « Club Bonne Humeur 50 ans et plus ».
- Résolution Cercle des Fermières de Trois-Pistoles  
04.2011.49 Il est proposé par monsieur Robert Forest et il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges accorde une commandite de 50 \$ au « Cercle des Fermières de Trois-Pistoles » à l'égard des activités d'exposition de leurs travaux qui aura lieu le 18 mai 2011.

Résolution Peinture camionnettes de service Sierra année 2006 & 2008  
04.2011.50 Il est proposé par monsieur Jean-Paul Rioux et appuyé par monsieur Robert Forest que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges accepte les soumissions de "Thériault auto débosselage" pour refaire la peinture à neuf des camionnettes de service. Sierra année 2006 = 1 604.06 \$ et Sierra année 2008 = 1 747.61 \$ incluant les taxes ; tels que présenté le 16 avril 2011.

Résolution Participation/Réseau Environnement/conférence régionale  
04.2011.51 Il est proposé par madame Carmen Nicole et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges autorise monsieur Jean-Roch Rioux, contremaitre à participer à la conférence régionale de Réseau Environnement qui se tiendra le 19 mai au Centre des Congrès à Rimouski. L'inscription se monte à 60 \$.

Résolution Inscription Conférence Web/« Les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme »  
04.2011.52 Sur une proposition de monsieur Jean-Paul Rioux, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges s'inscrive à la conférence web du mercredi le 11 mai prochain de 10h30 à 11h45 donné par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme. Le coût atteint 56,96\$.

5. **DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2010**

Le rapport financier de l'année 2010 est déposé à la table du conseil.

Résolution 6. **RÉSOLUTION MTQ /REDDITION DE COMPTE ANNÉE 2010**

04.2011.53 Attendu que le MTQ a versé une compensation de 90 406 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2010;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés, sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, sur une proposition de madame Nancy Lafond, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges informe le MTQ de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments de ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du « *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local* ».

Résolution 7. **PACTE- RURAL- ENSEIGNES DE BIENVENUE/AUTORISATION DE SIGNATURE**

04.2011.54 Il est proposé par madame Carmen Nicole et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à présenter pour et au nom de la municipalité une demande d'aide financière au "Pacte rural de la MRC Les Basques".

Résolution 8. **INSCRIPTION À CLIC- SÉCUR- ENTREPRISES**

04.2011.55 Sur une proposition de monsieur Robert Forest, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges autorise madame Danielle Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière, à procéder à l'inscription pour et au nom de la municipalité à l'égard aux services offerts par Clic Sécur de Revenu Québec, à signer le formulaire LEW-4 et à être la représentante autorisée auprès dudit ministère pour son utilisation.

9. VARIA

- a) Une invitation est lancée à la population à venir participer au dîner spaghetti le 1<sup>er</sup> mai prochain.

10. QUESTION DU PUBLIC

- M. Jacques Rioux mentionne au conseil municipal qu'il tient pour acquis les démarches à l'égard du nom du futur pont surplombant la rivière, soit « PONT RIOU-LEBLOND ».
- M. Gratien D'Amours formule son appréciation à l'égard de la nouvelle présentation de la séance du conseil avec un écran projecteur.
- Mme Louise Gamache sollicite le conseil municipal afin de recevoir le texte des grandes propositions pour une meilleure compréhension.
- Mme Linda Létourneau demande au conseil la possibilité de charger le coût de la vidange des fosses septiques sur le compte de taxes et d'obtenir de meilleurs prix. Un retour est fait sur la résolution adoptée par le conseil du mois dernier à propos d'une étude de regroupement. Le maire indique que le dossier est fermé et que chacun assume leur décision.
- M. Maurice Beaulieu, *en tant que citoyen et payeur de taxes*, fait la lecture d'un texte portant sur sa vision relativement à une étude de regroupement.
- M. Bruno Bérubé désire savoir qui défrayera les coûts de réparations du traversier. Le maire lui indique qu'il a une possibilité de profiter d'un programme d'infrastructure offrant jusqu'à 75% des coûts en subvention.
- M. Denis Leclerc se questionne sur le budget qui a doublé sur une période de 10 ans versus des taux de taxes foncières qui sont demeurés bas. On lui indique que les valeurs portées au rôle ont subi de fortes augmentations et surtout pour le secteur de la villégiature compte tenu du marché.

Résolution  
04.2011.56

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 13 AVRIL 2011

Il est proposé par monsieur Alain Théberge et appuyé par monsieur Jean-Paul Rioux d'ajourner la séance ordinaire au 13 avril 2011 à compter de 19h00.

---

Danielle Ouellet, D.G. et secrétaire-trésorière  
maire<sup>1</sup>

Jean Marie Lafrance,

1. Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.

